

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la  
séance ordinaire du conseil municipal de  
Cloridorme tenue le 9 septembre 2013 à  
19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Jean Paul Huet  
Jean Louis Clavet  
Raynald Dufresne  
Cyrice Côté  
Mme Sonia Côté

Absence : Monsieur Valère Huet

Étaient également présentes  
Mesdames Marie Dufresne, directrice  
générale et Léona Francoeur  
sec.adjointe, de même que Jacques Côté  
inspecteur municipal et Yvan Pruneau,  
chef pompier et ins. adjoint.

Son honneur le maire, madame Jocelyne  
Huet, constatant qu'il y avait quorum  
déclare la séance ouverte.

**4- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution #203-09-13

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET  
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre  
du jour tel que présenté soit et est  
adoptée

- 1- Mot de bienvenue et de 2- recueillement
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du mois de septembre
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information**)
  - 5.1 voir feuille
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès verbaux
- 7- Présentation des comptes
- 8- **Résolutions et règlements:**
  - 9.1 : mise en service site de traitement (ingénieur) REMIS
  - 9.2 : Soumission architecte pour réno /aréna (analyser le modèle)
  - 9.3: revendications plus poussées pour garder notre école
  - 9.4 : fosses (si encore en suspend) REMIS
  - 9.5 : Cas Bernard Coulombe (ouverture entrée) REMIS
  - 9.6 : toilettes (boutique du quai et place publique) REMIS
  - 9.7 : Résultat caméra Pauline Clavet REMIS
  - 9.8 : réparation asphalte causé par bris aqueduc
  - 9.9 : dossier rtes Beaudoin et Poirier
  - 9.10 : Engagement Volet 11 (si prêt)
  - 9.11 : paie premiers répondants et pompiers
  - 9.12 : abrasif
  - 9.13 : enlever avis de retard à la bibliothèque
    - a) : vente pièces tracteur tondeuse et compacteur
    - B) : don as de la motoneige
    - C) : dérogation mineure
    - d) : frame métal maison mobile
    - E) : hydro-qc
    - F) : éco-centre (Conrad Côté)

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

## **5- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS**

Résolution # 204-09-13

Approbation du procès-verbal de la  
séance ordinaire du conseil municipal  
tenue le 26 août 2013

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 26 août 2013, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 26 août 2013 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 205-09-13

Approbation du procès-verbal de la  
séance extraordinaire du conseil  
municipal tenue le 4 septembre 2013

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 4 septembre 2013, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 4 septembre 2013 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6- CORRESPONDANCE DU MOIS**

Ressources naturelles Consultation enjeux énergétiques

- A . Inventaire des chemins de colonisation
- B. Compte rendu mise en service des ouvrages d'assainissement
- C. Réponse de Mario Gosselin M.T.Q.  
pour
- D. MMQ                      Visite de préventions

## **7 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS**

Madame le maire invite les conseillers à faire leur rapport du mois en excluant les réunions de travail ordinaire et extraordinaire. Le rapport de chacun des conseillers et de madame le maire traitera exclusivement des dossiers particuliers de chacun.

**8- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1<sup>er</sup> août  
AU 31 août 2013**

Résolution # 206-09-13

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois d'août de la municipalité pour un montant de 61 693.77\$ incluant les salaires et les heures supplémentaires des employés (es), un montant de 1 773 676.91\$ pour le projet. Listing des écritures manuelles du mois de juillet. Un listing des comptes a été remis à chacun des membres du conseil municipal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

RÉSOLUTION # 207-09-13

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et les factures du projet. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal :

Ministre des Finances :	Paiement police : 15 130 \$
Laboratoire BSL :	Analyse d'Eau : 607.07 \$
Tremblay, Bois Mignault :	Services pro. : 1 262.60 \$
PG Solutions	Instal. sauvegarde : 735.78 \$
Sani-Manic	vidange de fosse HLM 350.67\$

*Projet*

*Allen entrepreneur, décompte # 11 1 445 893.71\$*

Projet : les factures seront prélevées à même le règlement d'emprunt # 2008-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 208-09-13

Soumission architecte

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à faire parvenir des invitations écrites à au moins trois firmes d'architecte dans le dossier aréna.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 209-09-13

Asphalte / bris aqueduc

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE  
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal procèdera à la  
réparation de l'asphalte au bris situé  
près du 46, route 132, (pavage  
mécanisé)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 210-09-13

Bris près du SP-1, route Huet

CONSIDÉRANT QUE les employés de la  
municipalité ont procédé à la  
vérification concernant une fuite sur  
le réseau d'aqueduc qui avait été  
détectée près du 345, route 132;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture les  
employés ont constaté que le bris était  
dû aux travaux de construction du  
réseau d'égout;

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ  
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal acheminera  
cette demande à monsieur Marc Chrétien,  
ingénieur responsable du dossier chez  
BPR afin qu'il contacte l'entrepreneur,  
Lafontaine Leclerc, afin qu'il procède  
dans les plus brefs délais à cette  
réparation de même qu'à la réparation du  
pavage qui a été brisé sur la route 132.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 211-09-13

Engagement Volet 11

SUR LA PROPOSITION DE SONIA CÔTÉ  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal engage  
messieurs Robert Francoeur et Marius  
Cotton sur le projet Volet 11, aux  
conditions mentionnées dans le projet,  
mais conditionnelle à l'acceptation du  
projet par la CRÉ et après confirmation  
à la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

Résolution # 212-09-13

Paie Premiers répondants et Pompiers

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET  
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE la directrice générale, madame  
Marie Dufresne, est autorisée à  
procéder au paiement des allocations  
avec une augmentation de 3% tel que  
mentionné au budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 213-09-13

Abrasif

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU : l'achat de 4  
voyages d'abrasif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 214-09-13

Avis de retard/bibliothèque

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte que  
soit enlevée la pénalité (avis de  
retard) qui était chargée aux abonnés  
de la bibliothèque étant donné le peu  
d'achalandage.

QUE cette demande soit acheminée au  
CRSBP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 215-09-13

Hydro-Québec/raccordement de lumières

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise les  
travaux suivants :

Raccordement de luminaires à l'entrée  
est de la route du Brûlé sur deux  
poteaux.

QUE les frais reliés à ces travaux sont  
assumés par la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

Résolution # 216-09-13

Vente de pièces

Le conseil ayant décidé de se départir de machineries désuètes a reçu trois (3) offres :

Yvan Côté : 50\$ pour le tracteur tondeuse  
Pierre Marie Huet : 60\$ pour le tracteur tondeuse  
Robert Francoeur : 75\$ pour le tracteur tondeuse et 50\$ pour le compacteur.

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité accepte les offres de Robert Francoeur aux montants mentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 217-09-13

Don

SUR LA PROPOSITION DE RAQYNALD DUFRESNE  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU : un don de 50\$ aux As de la motoneige.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 218-09-13

Dérogation mineure

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil accepte la dérogation mineure présentée par l'inspecteur municipal et analysée par le Comité Consultatif en Urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 219-09-13

Châssis maison mobile

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil accepte d'acheter le châssis de la maison mobile de Bernard Coulombe afin de servir de pièces lors de l'installation des pontons de St-Yvon tel que mentionné par l'inspecteur municipal, monsieur Jacques Côté, et ce au coût de 1 000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

Résolution # 221-09-13

Employé / éco-centre

SUR LA PROPOSITION DE SONIA CÔTÉ  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE monsieur Conrad Côté continue son  
emploi à l'éco-centre à raison de  
10hres/semaine et ce jusqu'aux  
premières neiges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

***Rapport de l'inspecteur municipal;***

Monsieur Jacques Côté mentionne au  
conseil ce qu'il entend faire avec le  
châssis et avise le conseil de l'état  
du mur du garage municipal, que les  
lumières d'urgence et les batteries  
sont à changer, et prévoit faire les  
bornes fontaines la semaine prochaine.

**Rapport du chef pompier :** Monsieur Yvan  
Pruneau mentionne qu'il attend toujours  
des nouvelles l'achat projeté du  
véhicule d'urgence (avec aide  
gouvernementale).

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame le maire invite les citoyens  
à la période de questions.

Questions portant sur : vidange qu'on  
retrouve un peu partout- d'un système  
adéquat pour l'éco-centre- architecte  
pour l'aréna et les procédures.

**Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé la séance  
est levée à 20h30.

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que  
la signature du présent procès-verbal  
équivalut à la signature par moi de  
toutes les résolutions qu'il contient au  
sens de l'article 142 (2) du Code  
municipal ».

---

Maire

---

Sec-trésorière